



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général  
Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction du recrutement

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu l'arrêté du 23 mai 2012 fixant les modalités d'organisation, le programme et la nature des épreuves des concours de recrutement dans le grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure ;

Vu l'arrêté du 4 juin 2012 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure ;

Vu l'arrêté du 18 septembre 2023 modifié autorisant, au titre de l'année 2024, l'ouverture de concours pour le recrutement de bibliothécaires assistants spécialisés de classe supérieure ;

Vu les propositions de la présidente du jury,

**ARRETE**

Article 1 : Le jury du concours externe de recrutement dans le grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure est constitué comme suit pour la session 2024 :

**Présidente**

Mme Odile GRANDET  
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

**Vice-président**

M. Thierry GROGNET  
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

**Membres du jury**

M. Jean-Louis BARAGGIOLI  
Conservateur général des bibliothèques

Académie de PARIS

Mme Bénédicte BRINGTOWN-AGASSON  
Bibliothécaire assistante spécialisée de classe exceptionnelle

Académie de PARIS

M. Etienne CAVALIE  
Conservateur en chef des bibliothèques

Académie de PARIS

Mme Magali CONARD  
Bibliothécaire assistante spécialisée de classe supérieure

Académie de VERSAILLES

M. Benoît DESCHARRIERES  
Bibliothécaire

Académie de PARIS

Mme Mathilde HALLOT-CHARMASSON  
Conservatrice des bibliothèques

Académie de PARIS

M. Xavier LEVOIN  
Conservateur des bibliothèques

Académie de PARIS

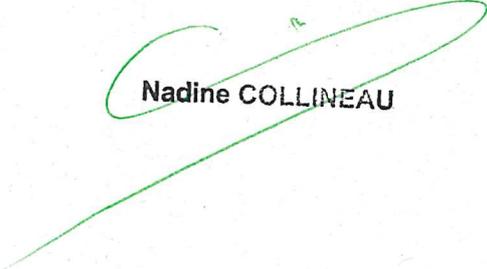
Mme Sophie MARTIN  
Conservatrice des bibliothèques

Académie de PARIS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 08 janvier 2024

La sous-directrice du recrutement

  
Nadine COLLINEAU